

Délibération n° 20240028

Nombre de Membres

Afférents au Conseil	En exercice	Ayant pris part à la délibération
15	13	13
Voix Pour	Voix Contre	Abstention (s)
13	0	0

Date de convocation
06 Juillet 2024

Département du Tarn

Arrondissement de Castres

Commune de VIELMUR SUR AGOUT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de VIELMUR SUR AGOUT**

Séance du Mercredi 10 Juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix Juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de Vielmur sur Agout, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine **Rabou**, Maire.

Présent.e.s : Mesdames Catherine **Rabou**, Karine **Françon**, Corine **Lafon**, Marie **Templier** et Marie-José **Vincent**

Messieurs Karim **Chiha**, Olivier **Duval**, Alain **Gayraud**, Alain **Milhau** et Jonathan **Terme**

Absente : Nathalie **Armengaud** représentée par Catherine **Rabou**, Aurélie **Jasottes** représentée par Marie-José **Vincent** et Yannick **Maruéjols** représenté par Olivier **Duval**

Secrétaire de séance : Jonathan **Terme**

Objet : Avenant n°2 pour le lot 7 de la Maison Polyvalente

Madame le Maire signale au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Maison Polyvalente, le lot n°5 doit faire l'objet d'un avenant.

Vu le code des Marchés Publics,

Vu les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés, en application de la délibération du Conseil Municipal, du 16 Décembre 2020, relative à l'approbation du projet détaillé de réhabilitation de la Maison Polyvalente,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de conclure l'avenant suivant sur le lot n°7, concernant les revêtements de sols et murs.

Avenant n° 2 : Le présent avenant a pour objet d'intégrer les adaptations et compléments de prestations, vues en cours de chantier de la Tranche Optionnelle 1 Phase 2, au moment du marché de l'entreprise titulaire du lot 07 « Revêtements de sols et murs ».

La description de ces adaptations et compléments ainsi que les montants associés, sont répertoriés dans le tableau ci-dessous. Les devis cités sont eux, joints en annexe.

Attributaire

Entreprise Coperex
56, rue Ludovic Julien – ZI la Chartreuse
81100 Castres

Marché initial du 26/01/2021

Montant initial du marché public	
Taux de la TVA (%)	20,00 %
Montant HT	86 135,68 €
Montant TTC	103 362,82 €

Montant du marché public après avenant n° 1

Taux de la TVA (%)	20,00 %
Montant HT	92 385,68 €
Montant TTC	110 862,82 €

Montant du marché public après avenant n° 2

Taux de la TVA (%)	20,00 %
Montant HT	93 858,68 €
Montant TTC	112 630,42 €

Nouveau montant du marché (HT) 93 858,68 €

n°	Date	n° devis enpt	Description	Localisation	demandeur	Cout HT	
						+	-
Lot 07 REVETEMENTS DE SOL ET MUR							
PHASE 2							
4	14/06/24	00008160	Prestations complémentaires / PHASE 2	Hall		1 473,00 €	
			Préparation et enduit lissage entre barres métalliques + ponçage et peinture	Palier R+1, encoffrement placé	Aléas chantier	480,00 €	
			Contraste nez de marches / Prestations initialement au LOT02	Hall	MOE	495,00 €	
			Pose et fourniture de profilé sur mesure pour nez de marche terrolaquage	Hall	Aléas chantier	498,00 €	
SOUS TOTAUX COUT						1 473,00 €	0,00 €
%	1,50%	Avenant 01 HT	82 385,68 €	TOTAL LOT 07	Avenant 02	1 473,00 €	

Le Conseil Municipal autorise enfin Madame le Maire à signer les avenants considérés ainsi que tous les documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre suivent les signatures,

Pour copie conforme, Mairie de Vielmur sur Agout, le 11 Juillet 2024

Le Secrétaire de séance,
Jonathan **Terme**

Le Maire,
Catherine **Rabou**





Délais et voies de recours - « La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »